

Silvius de Lucy

de Gigny.



Ognes 6 fructidor an 6.

Votre lettre, Monsieur, m'a fait un sensible plaisir, en me donnant de vos nouvelles, et par les sentimens d'attachement que vous me témoignez. J'avois appris par le pere de M. Jobert que vous n'avez pu vous embarquer, et ce que j'ai eu de dire à des gens instruits du lebut de l'expédition de Buonaparte ne me faisoit pas beaucoup regretter pour vous ce contentement, mais je craignois que vous n'en fussiez affecté vivement et que cela n'ajoutât à votre incommodité. Je suis bien aise d'apprendre que votre santé est meilleure et que vous espérez pouvoir reprendre à l'entrée de l'hiver le cours de vos études. Peut-être retarderez vous pas à trouver une situation plus favorable de statifaire votre goût et d'utiliser vos connoissances.

J'aurois un grand plaisir, Monsieur, à vous consacrer quelque portion de mon temps pendant les vacances, si mon séjour à une campagne éloignée de onze lieues de Paris n'y mettoit obstacle. Pour remédier autant que faire se pourra à cet inconvénient, je me ferai un plaisir de vous communiquer ma traduction du Borda et tout ce qui pourra vous être utile. Il faudra pour cela que, lorsque vous serez de retour à Paris vous m'en donniez avis à la campagne et que vous me marquiez dans votre lettre votre adresse précise. Alors je trouverai un moyen de vous faire passer ce que vous désirerez.

J'étois absent de Paris lorsque M. Mahomet et M. Ricard

se sont portés. Je n'eus point du même attachement de M. Ricard.
Pour M. Mahomet j'ai eu en vain un peu, car il n'avoit promis de
m'introduire chez l'Embassadeur Turc. Plusieurs fois j'ai pris des
vues vous avulsi pour cela et il y a toujours manqué. J'espère
qu'il ne peut pas se refuser, mais qu'il craint que sa liaison avec
un Chrétien ne scandalisât le Divan Effendi.

Je vous remettrai avec la Borde la seconde feuille du كتاب الانيبي
كتاب الانبياء et le petit Extrait des Célérites que j'ai lu l'année
dernière à l'ouverture du Cours en dont je vous ai destiné un exemplaire.
J'espère que notre typographie arabe va prendre plus d'activité. J'ai
fait entrer M. Guénault à l'imprimerie de la République et on
s'occupe à former une nouvelle Case pour que deux Compositeurs
puissent travailler concurremment.

Je finis en vous souhaitant un parfait établissement, et en
vous assurant de l'attachement et de l'amitié dus à l'humanité
des sentiments et avec lesquels je suis

Monsieur,

Votre très affectionné serv.

Silvestre de Saey

Mon adresse est — à Oques par Nanteuil le Grandouin

à Nanteuil le Grandouin

Silvius de Saey

un Copie.

JOURNAL DES SAVANS.

Paris, le 11 Juillet 1825

STAATS-
BIBLIOTHEK
BERLIN

MONSIEUR Chézy

est prié de se trouver à la conférence qui se tiendra
jeudi prochain 14 Juillet, dans la salle
du Sceau, et qui s'ouvrira à sept heures et demie
du soir très-précises.

Le Bureau a arrêté que les articles suivants seraient
adressés à chacun de ses membres.

1. Les membres du Bureau remettront à l'Éditeur
les titres des ouvrages dont ils croiront à propos
qu'il soit rendu compte dans le Jal des Savans, et
l'Éditeur donnera lecture de tous ces titres et de ceux
qu'il y devra joindre, dans la conférence la plus
prochaine après le jour où il les aura reçus.

2. Le Bureau dans la conférence qui suivra
immédiatement celle où il aura entendu la lecture
de ces titres d'ouvrages désignera par délibération

au scrutin secret,

1.° ceux des dits ouvrages dont il devra être rendu compte.

2.° le rédacteur qui en sera chargé.

3. On ne comprendra dans l'état des honoraires pour rédaction que les articles et mémoires présentés au Bureau en conséquence des délibérations au scrutin secret par les quelles il les aura préalablement demandés.

4. Seront compris dans l'état de ces mêmes honoraires les personnes étrangères au Bureau, qui sur sa demande auront fourni des articles dont il aura entendu la lecture et décidé l'insertion au Journal.

5. Lorsqu'après la lecture d'un article rédigé, et dans la délibération au scrutin sur la question de savoir s'il sera inséré au Journal, l'un des bulletins contiendra la demande de quelque retranchement déterminé ou indéterminé le Bureau décidera par une délibération nouvelle au scrutin secret, si ce retranchement devra avoir lieu, et dans le cas de l'affirmative l'article sera reproduit, ainsi abrégé ou modifié, dans l'une des conférences suivantes.

6. A la fin de chaque trimestre la liste des articles demandés depuis trois mois et non encore présentés sera mise par l'Éditeur sous les yeux du Bureau et insérée au Procès-verbal, avec les noms des personnes qui en auront été chargés.

7. Lorsqu'un article demandé depuis six mois n'aura point encore été présenté, le Bureau délibérera au scrutin secret, sur la question de savoir s'il n'y a pas lieu d'en charger un autre rédacteur.

Quand

8.

Quand l'un des douze Auteurs aura manqué à six conférences consécutives, sans avoir, durant cet intervalle, envoyé aucun des articles qu'il était chargé de rédiger, il sera privé, pour ce trimestre, de son traitement fixe qui restera à la caisse du Secau.

9.

S'il arrive que l'un des 12 Auteurs manque à 13 conférences consécutives, sans envoyer dans le cours de ces six mois aucun des articles de la rédaction des quels le Bureau l'avait chargé il sera censé avoir donné sa démission.

10.

Néanmoins les deux articles précédents resteront sans effet lorsque le Bureau, avant l'expiration du premier trimestre, aura reconnu qu'une maladie ou quelque autre empêchement rend impossible et la présence et la coopération de l'un de ses membres.

Cette délibération se prendra au scrutin secret sur la demande de l'absent ou d'un autre membre du Bureau.

La délibération, dont il est parlé dans les deux précédents articles, n'aura point lieu lorsque l'absent aura obtenu du Bureau un congé.



A Monsieur

Monsieur Chézy

*l'un des Collaborateurs du Journal
des Savans.*

Silvestre de Sacy,

Boissy-S.-Léger
4 juil. 1833.



Madame,

Les embarras inévitables d'un départ, et quelques affaires à terminer, m'ont empêché d'avoir écrit aussitôt que je l'eussent pu, mes remerciements pour l'aimable don que vous avez bien voulu me faire de ce recueil de vos œuvres. J'en suis très reconnaissant, et de vouloir bien agréer l'expression de ma reconnaissance.

M. de Sacy m'a dit que vous aviez loué un nouveau logement où vous vous proposiez de faire transporter la bibliothèque de Monsieur de Chéry. Je pense que cela sera très à propos : car le plan doit pénétrer par tout dans le Collège, et abriter bientôt les livres. D'ailleurs, si vous voulez faire la vente au commencement de l'hiver, et envoyer dans le catalogue en Allemagne, il n'y auroit pas un instant à perdre pour l'acheteur et le faire imprimer.

Agreez, je vous prie, Madame, l'hommage de mon respect.

Le Bon Silvestre de Sacy.

J'indress - cette lettre au Collège
ne sachant pas au juste votre adresse actuelle.



[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]



1835
4
Septembre

5

MISSY-ST-LEGER
(7)

Madem^{au}

P.P.

Madame de Chéry,
Collège royal de France,
Paris Cambrai.

Paris.

Paris
M^{re} Meriere M^{re} H

Silvius de Sacy.



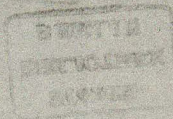
J'en ai offert à Madame de Chézay de prendre
les manuscrits pour un prix que je ne me rappelle
pas bien; je pense qu'elle a gardé mes lettres. Le
principal de ces manuscrits est le Divorce de Traité.
Je suis prêt à les prendre au prix que j'en ai offert,
si elle juge à propos de me les céder tout en
quatre.

J'ai l'honneur de lui offrir mes hommages —

M^{me} de Sacy offre sa Compliment^{si. Sacy.}
à Madame Phéti et la prie de
donner par écrit le nom de
Manuscrits dans ou lui offre
Luo. M. de Sacy n'a jamais pu
le reconnaître.

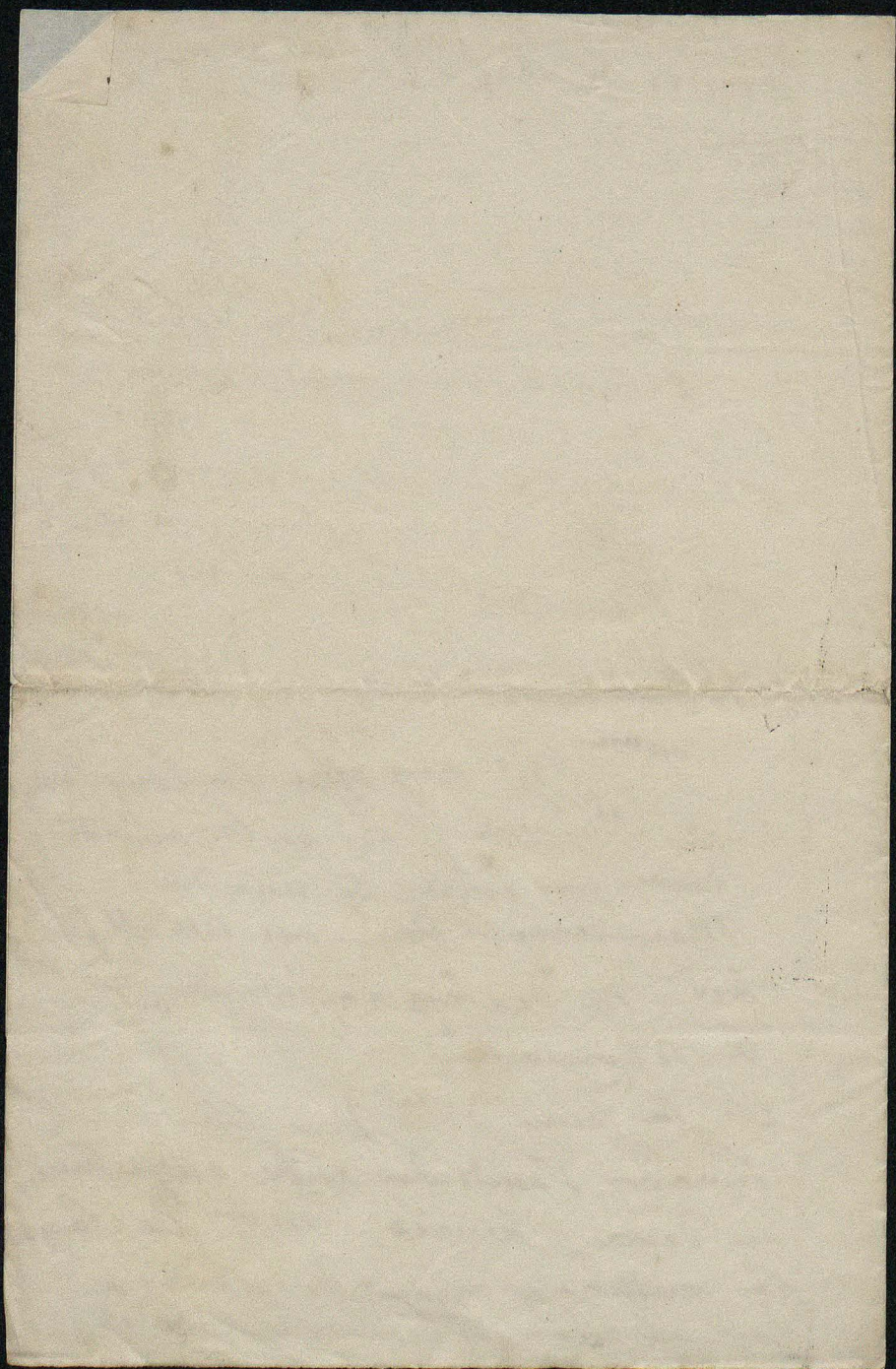
Si la jeune Dlle veut bien venir
demain Vendredi entre onze heures
et deux heures, M^{me} de Sacy
la mettra à même de parler à
la personne qui désire une Coleriate,

Handwritten text at the top of the page, possibly a name or address.



Faint handwritten text in the upper left section of the page, appearing to be a list or series of notes.

Large block of handwritten text in the lower left section, written in a cursive script, possibly detailing a collection or inventory.



Depuis le Gouren de mardi si le grand
continue son travail, nous avons la grande
cote du ----

le Gouren d'aujourd'hui, je crois, me remettre un
à compte sur les livres. Je ne lui ai demandé
pas si c'est son intention, il pourroit le
mettre entre les mains de M. Jourdain 11/19.

Il n'a pas voulu d'aller avec moi mercredi:
c'est sans doute un effet de la malédiction
de quelque richi.

Je me range et va à la Cour d'aujourd'hui, on je
fais un cours pratique sur l'explication d'aujourd'hui.

Anni sacra famet quid non mortalia

cogit

Putoria?

Qu'ai-je fait pour mériter ce sort malheu-
reux?

Depuis le Gouren de veiller à l'affaiblissement,
affaiblissement, affaiblissement ou affaiblissement des membres.

que je renvoie à l'œil aidé de Jee. 11/19
C'est l'œil. Je les ai vus. 11/19.

Le Gouren pour l'annuaire de la Cour
 2 - 11/19 & 11/19.
 Saad bin Wadwan a fini

1840

Faint, illegible handwriting in the upper left quadrant of the page.

Faint, illegible handwriting in the lower left quadrant of the page.

Faint, illegible handwriting in the upper right quadrant of the page.

Faint, illegible handwriting in the middle right section of the page.



1416 le 20 Mars 1791

A Monsieur

Monsieur Chezy, Employé à la
Bibliothèque impériale, Camarade
du M. d'Orléans de la langue Persane
au M. d'Orléans de la langue Gr.

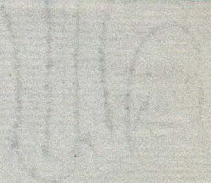
A Paris.

Instruction Publique.

Je prie Monsieur Chéry de faire dire à
mes auditeurs que je ne pourrai pas faire
mon cours aujourd'hui, ayant une assemblée
extraordinaire de la forme on l'expliquera en
conséquence l'Athéisme samedi.

J. de Laig.

Handwritten text, possibly a name or address, located in the upper left quadrant of the page.



A Monsieur

Monsieur Chézy, Prof. au
Collège royal de France, membre
de l'Acad. royale des Inscriptions
et Belles Lettres.

au Collège de France.

Silyoussou de Sucey.

STAATS-
BIBLIOTHEK
BERLIN

Je souhaite le bon jour à Monsieur
Chézy et je le prie de me donner
le texte de l'Alimâ du poème de
Medjnoun. to. II p. 121 qui commence
ainsi A l'arueda cette route de
Je lui en serai obligé.

J'ai lu ces deux petits volumes
avec plaisir, et je vois que Djairi
a de grandes obligations à son traduc-
teur, qui lui a donné du goût
en échange de son superflu
l'esprit.

وباق دستم سالی



A Monsieur
P.P.

Monsieur Chéry, à l'école
des Ponts et chaussées

A Paris.



STAATS
BIBLIOTHEK
BERLIN

A Monsieur

Monsieur Chézy premier employé au
Département des manuscrits de la Bibliothèque
impériale.

rue de Grenelle f. f. G. n° 120 à l'École
imp. des Ponts et chaussées.

A Paris.



STAATS
BIBLIOTHEK
BERLIN

Je crains d'avoir engagé Monsieur
Chéry à venir vendredi soir. Si je
l'ai fait en par erreur, et en ce cas
je le prie de remettre au samedi
Je l'embrasse

Sivotte De Sacy

PHOTO





à Monsieur

Monsieur ~~Céry~~ à l'école des Ponts
et Chaussées, rue de Grenelle
S. L. G.

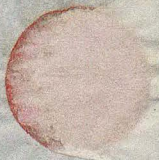
à Paris.



STAATS-
BIBLIOTHEK
BERLIN

J'en suis bien fâché de ne pouvoir voir plus grand
aujourd'hui le Gouvier. J'espère tout au moins
te voir ce soir à son poste, et lui froter le
grosin.

S. D. S.



PAID
BY
POST

München

München, den 10ten Sept. 1811
Herrn v. ...
in ...

...
...
...



9
BIB
B

Monsieur

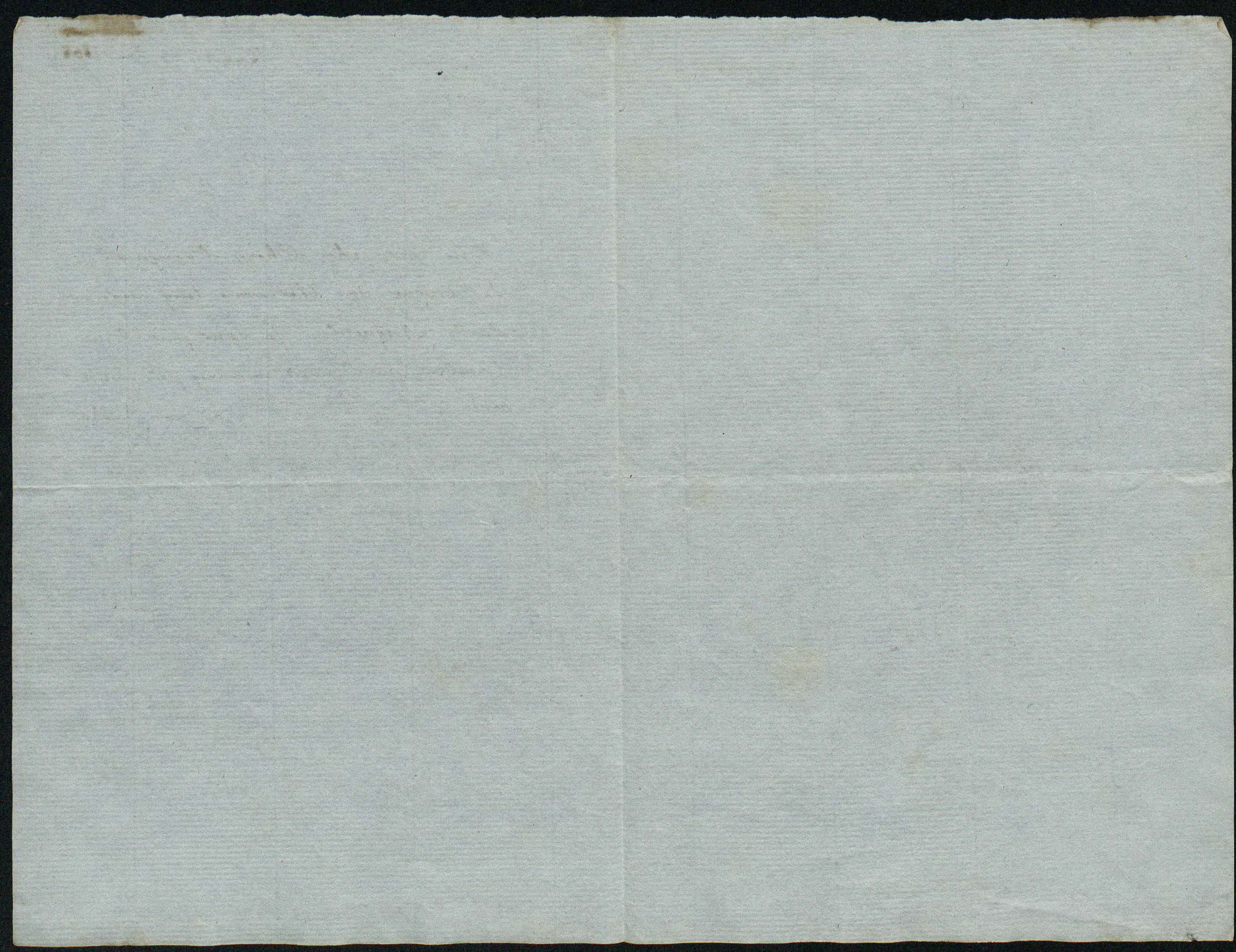
Monsieur Chézy, Prof. au Collège
royal de France de
rue Neuve des Petits Champs, n° 12.

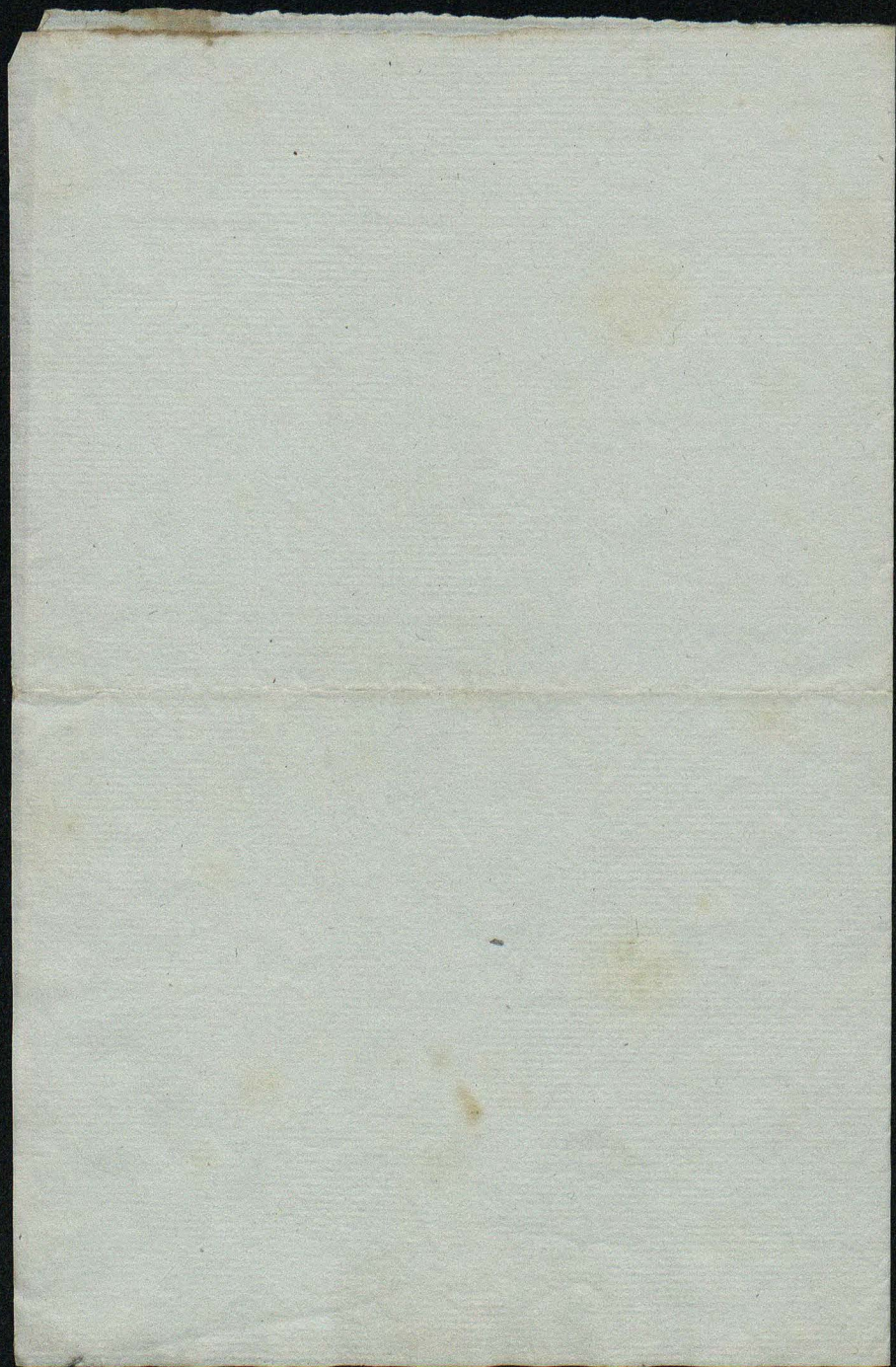
Rusit, 23. Jun. 1868.

STAATS-
BIBLIOTHEK
BERLIN

Voici, mon cher Chery, l'original
de l'annonce de l'Estimable M^r. indien.
M^r. Anquetil - Je vous prie de me
rendre quand vous en aurez pris com-
mune.

والسلام خير الختام





J'ai l'honneur d'adresser à Madame
de Chézy, 2 billets pour la Seigne
publique de l'Académie, qui m'en
vont le 2 août.

J'ajoute d'agréer mon hommage.

L. B. de Sacy.

[Faint, illegible handwriting]

STATA
DELOTHER
B. BERTIN

~~Messone de Chilly~~
France relative à la

1833

Silvestre de Sacy.

J'aurais Monsieur Chezy, et je le prie
de me prêter pour quelques jours,
les fables de Soliman, édition de
Marsul, et tout ce qu'il m'a dit et écrit
sur d'arabe ou relatif à l'arabe
sorti des presses de Paris. Je pense
que la personne chez qui il en a
voudra bien m'en accorder la commu-
nication, et j'en aurai une grande
obligation.

Salut et amitié.

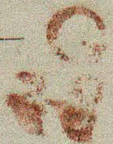
Silvestre de Sacy.

STAATS-
BIBLIOTHEK
BERLIN

12

G
PL

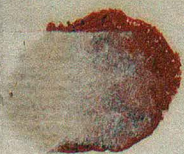
Mon Citoyen



Chéry employé à la bibliothèque
Nath. Coles des Ponts et
Chaussées, rue de Grenelle.

A Paris.

A. G. D. 1793



Je prie Monsieur Chéry de
faire voir les manuscrits orientaux
à M^{onsieur} Freytag, Ministre attaché
à l'armée Prussienne.

Avec toute sa bonne foi.

S. Deshay.

STAAT-
BIBLIOTHEK
BERLIN

Je n'ai point, mon cher Poupon, honoré
mon suffrage, votre projet d'épître. En vain en
ai-je essayé en substitua. J'espère que ces vers
bénédiction d'Israël, et quelle portera bonheur
à Jacob. katez. vous de la fin même au net,
my observant, et il se peut, l'orthographe, et
envoyez la deux le jour même chez M. Durier.

Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage,

Amalig.

S. D. L.

STAATS-
BIBLIOTHEK
BERLIN

1840
MAY 10
1840

Silvius de Saey

in Clizy.

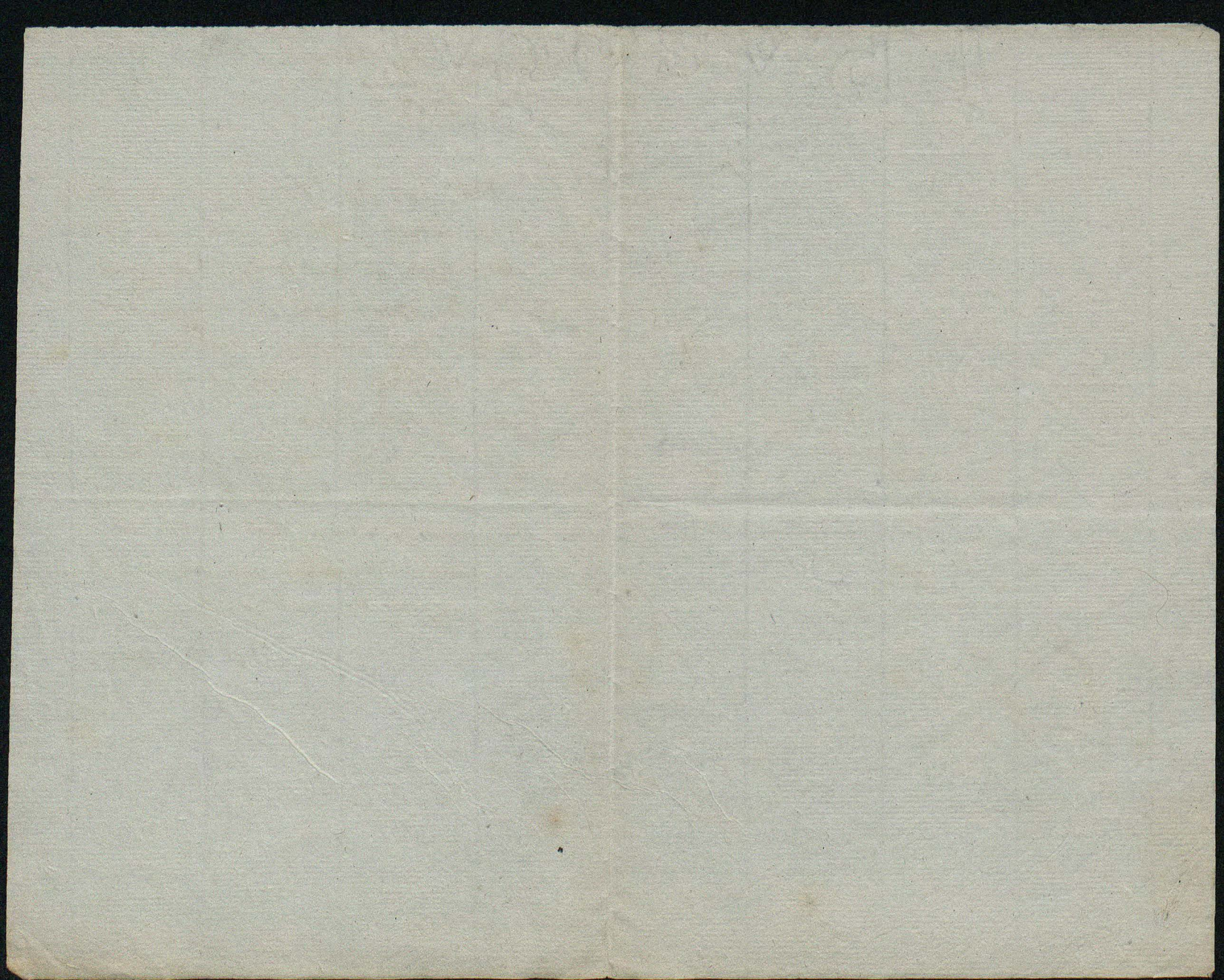
STAATS-
BIBLIOTHEK
BERLIN

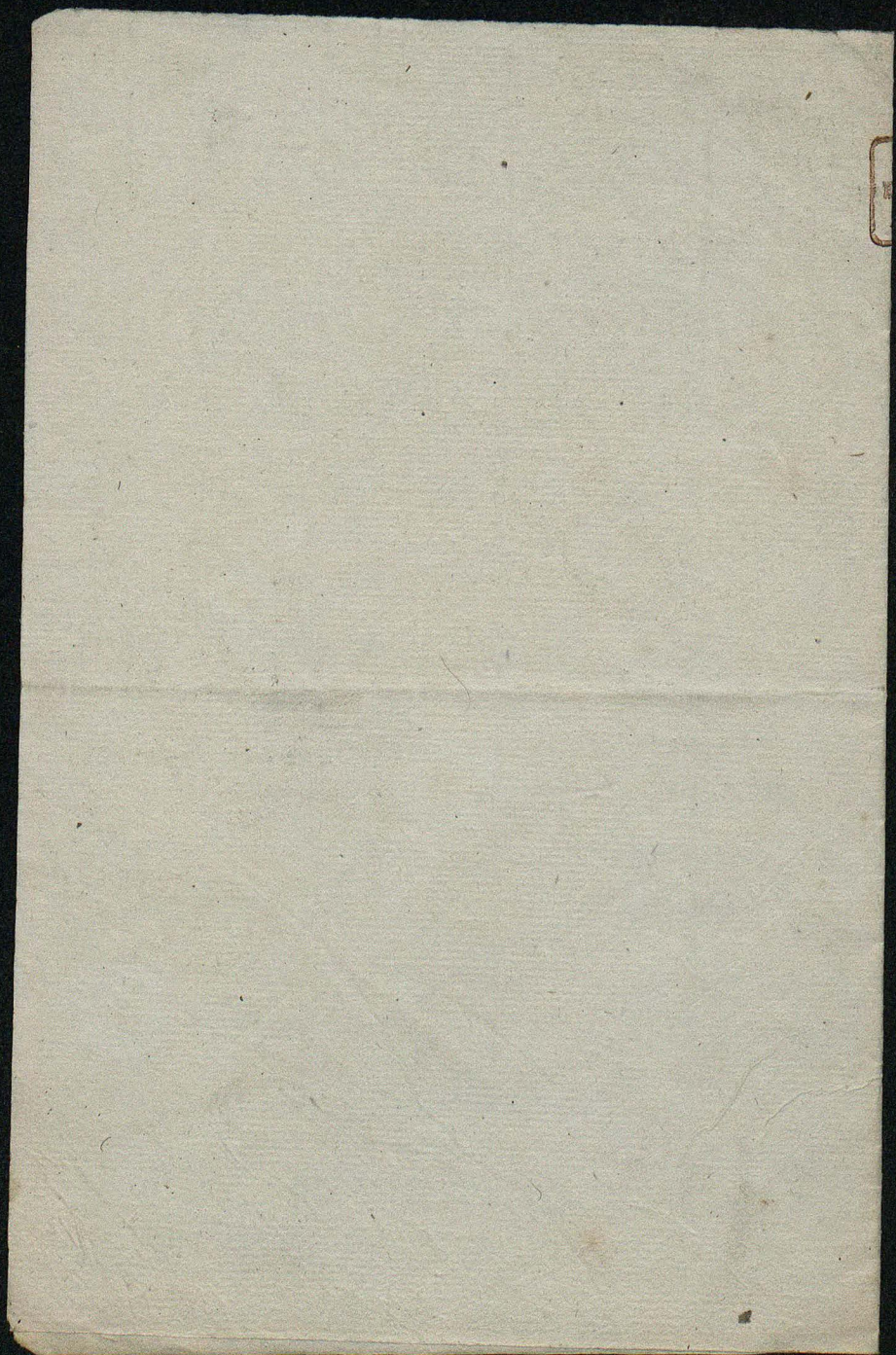
Voici, mon cher, les deux premières feuilles
de vos Extraits, avec une petite note de mes
observations que vous voudrez bien garder.
Lisez les attentivement, et si vous trouvez
quelque faute à corriger autre que celles que
j'ai marquées, ou quelque observation à
faire marquer le même.

J'enverrai aussi cette partie de vos copies
et votre traduction entière pour la compléter et
la y mettre la dernière main à votre aise.

Agreez l'assurance de ma sincère amitié
mes respects à M^{lle}. votre mère.

S. de Saey.





Silvius du Sacy

au Citoyen.

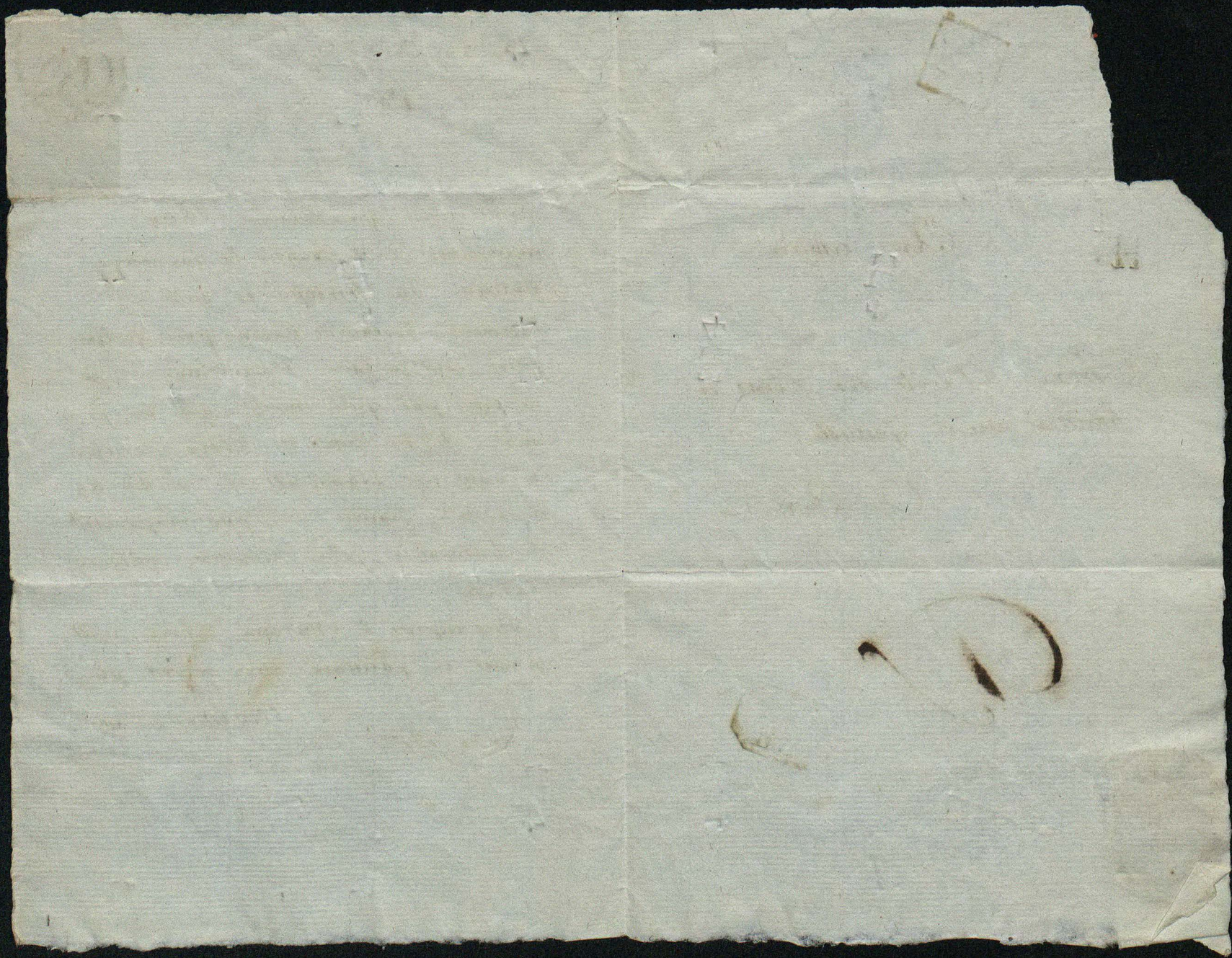
STAATSBIBLIOTHEK
BERLIN

J'ai des raisons que Monsieur Chéry
empruntât à M. Langlet la traduction
françoise du hectopodès qu'il a
surement. Je voudrois l'avoir pour quelques
jours, tant en faire l'acquisition, et je
ne sçais pas qu'il tache que son pour
moi. Je prie aussi M. Chéry de vérifier
à dans vos manuscrits de adè d'icè idy
en a avec figures. S'il peut m'appartenir
le hectopodès, j'en remettrai quelques
babioles

Mes respects à Madame Chéry. Avec
amitié au parentaux qu'on ne voit plus.

Silvius du Sacy.

à M. Br.



22

141

D
H.

Au citoyen

H

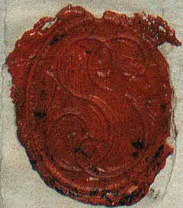
H

Chésy à l'isole des Pous et
chasseis mede Grenelle.

A Paris.

D

1793
1794



Silvius de Lucy



Monsieur et cher Compagnon,

J'ai eu l'honneur de recevoir l'ordonnance du Roi par laquelle vous
êtes nommé Professeur de persan à l'École spéciale des langues
orientales vacante en remplacement de M. Langlet: elle est datée
du 15 juillet. J'ai écrit de suite à M. Sedillot, pour qu'il
vous comprime sur les états du mois d'août, et qu'il fasse
un état d'appel pour le mois de juillet. Je vous prie de
m'adresser l'expédition de cette lettre.

J'ai l'honneur d'être avec un bien sincère attachement,

Monsieur et cher Compagnon,

Votre très-humble
et obéissant serviteur
L. de Silvestre de Lucy.

3 août 1824.



Faint, illegible text at the top of the page.

Faint, illegible text in the upper middle section.

Main body of faint, illegible text, appearing to be a letter or document.

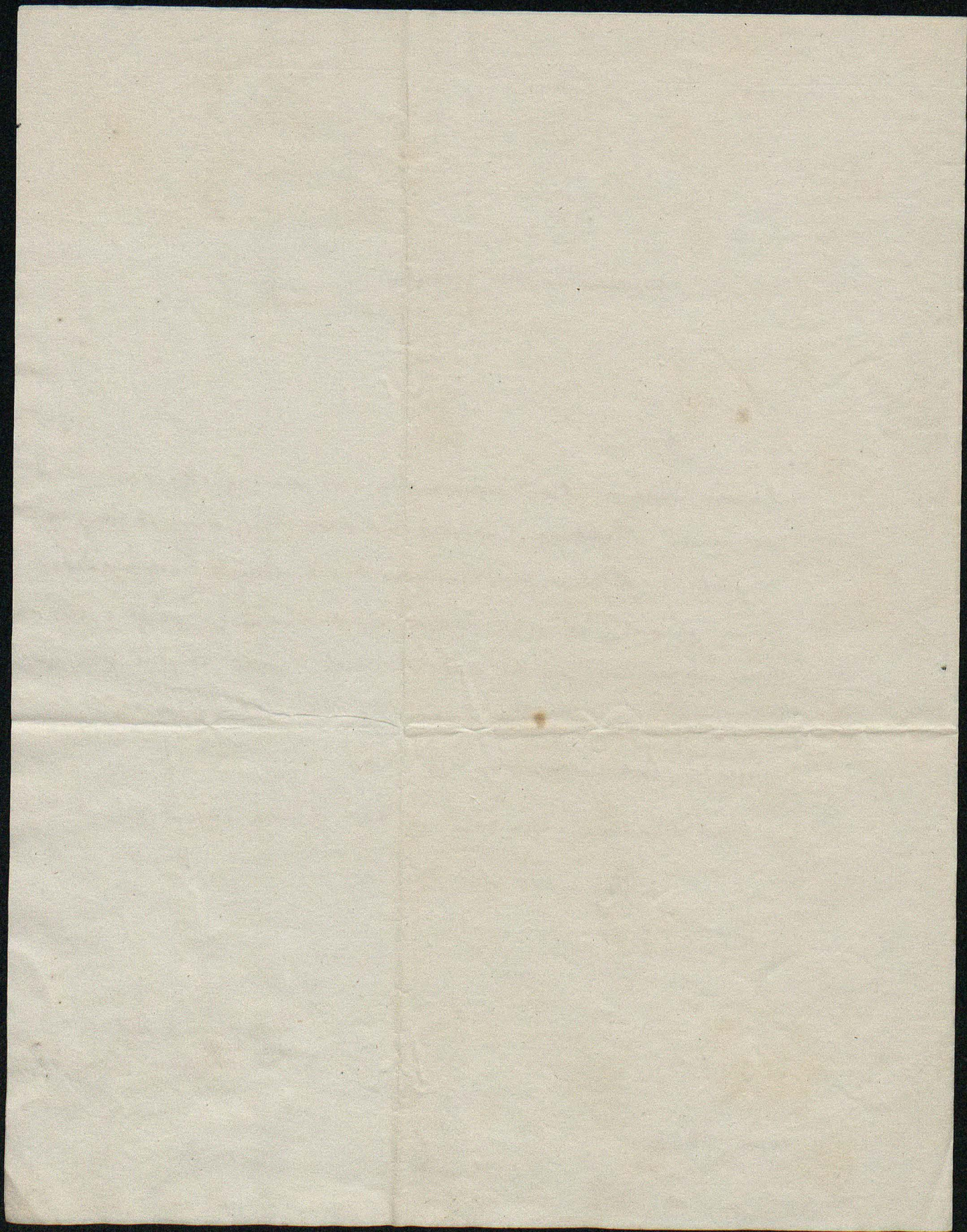
Faint, illegible text in the lower middle section.

Faint, illegible text in the lower middle section.

Faint, illegible text in the lower middle section.

Faint, illegible text in the bottom left corner.

Faint, illegible text in the bottom center.



Siège de Lucy Oynes par Hautmont-le-Baudouin,

22 oct. 1813.

STAATS-
BIBLIOTHEK
- BERLIN

Il faut donc, Monsieur le docteur, que je renoue
à la promenade, pour vous donner de nouvelles
à la promenade : comment cela ? — Oui, c'est
promenade : car depuis ce matin, je marche, et
c'est sans bâton, et je fais au moins quatre pas
de suite sans m'arrêter. J'espère que prochainement
seraient mis de progrès plus importants, et
qu'en, à mon retour à Paris, je ferais encore
usage d'un bâton, ce sera pour toute autre chose
que pour soutenir mes pas chancelans. Quoi !
cela vous fait peur ? rassurez-vous : j'ai fait
souvent un jour à la fois un pas.

Vous m'avez fait l'admiration de ces dunes,
et m'avez fait beaucoup d'honneur : on avouera que j'ai bien
soudainement le Sanscrit. Gardez-vous bien de les
détromper.

Je vous embrasse et tout mon cœur, et suis votre
très-affectueux

Silvestre De Sacy.

A Monsieur

58

FRANÇOIS LE HAUTEUIL

Monsieur Chéry, Employé de la Bibliothèque
impériale, et Prof. adjoint de langue Persane,
à l'École des Langues et de Commerce, près le
Chef-lieu de l'Université impériale,
rue de l'Université,

A Paris.



Silvestre de Sacy



Je prie Monsieur Chery de donner à M. Valade
le plutôt possible une autorisation connue à peu près
en ces termes.

Je soussigné & Chery consens que M. Valade remette
entre les mains de Messieurs Treuttel et Würtz
tous les exemplaires qui lui restent de mon ouvrage
intitulé Medjerson en Leilas, sauf à lui de se
s'entendre avec ces M. M. sur le prix des dits exem-
plaires et à les charger qu'au moyen du dit arrange-
ment et du prix qui lui sera payé par elle M.

L. et W. je demeurerai entièrement quitte envers
M. Valade de ce que je lui dois pour l'impression
du dit ouvrage et qu'il m'en donnera en temps et
lieu une quittance finale fait double entre nous
sous nos signatures privées à Paris ce

Il me parait à propos de faire ce écrit double, et
sur papier timbré.

Je salue Monsieur Chery

Silvestre de Sacy



Monsieur

Monsieur Chey, employé à la
Bibliothèque Impériale, à l'école des
Pontons chaumies, Rue de Bruxelles

A Paris



GI

Silvestre de Sacy.



Madame,

Ma fille me dit que vous pensez que je vous ai offert
400 fr. de la manuscrite remis. Je regrette beaucoup que
mon petit billet ne se retrouve point chez vous. Il est
impossible que, même en forçant, comme je crois l'avoir
fait, la valeur de ces manuscrits, je les aie évalués 400
fr. Le trafiz seul me paroit pourroit être évalué 200 fr.,
les 2 autres, évalués l'un dans l'autre à 100 fr., ensemble
300 fr., seroient plus chers de beaucoup qu'à Constantinople.
Je pense donc que je vous ai offert 220 fr. au plus & si
vous renvoyez ma lettre, et qu'elle porte une somme plus
considérable, je tiendrai ma parole. Dans le cas contraire,
je suis prêt à vous donner 220 fr., ou à vous remettre les
manuscrits, à votre choix. Il est possible que, dans un autre,
vous en tiriez meilleur parti. Je ne vous aurai point
dit tout mauvais que du parti auquel vous vous décideriez.

Agriez, je vous prie, Madame, l'hommage de mon
respect

de B^{on}. Silvestre de Sacy

Silyrstan de Lucy.



Madame

J'ai l'honneur de vous faire remettre les 6 volumes manuscrits que vous avez bien voulu me communiquer, ainsi que le paquet de pièces diplomatiques. Je n'ai examiné ces dernières que bien légèrement, parce qu'elles sont presque toutes en turc, et quelques unes seulement en arabe et en persan. Je ne pense pas qu'il y en ait aucune de quelque importance. M. Zambert ou M. Bianchi en jugeront mieux que moi. Dans les 6 volumes auxquels j'ai joint des copies avec des n^{os}, un est en hindoustani, et 5 en persan; de ceux-ci² sont des traductions de livres indiens. Je ne crois pas qu'aucun soit d'un grand prix. Si j'allois à la vente, pour la bibliothèque, je n'offrirois pas du tout ensemble plus de 250 fr. Sans moi, j'en donnerois des n^{os} 1, 2 et 3, 150 fr. Les trois autres ne me seroient d'aucune utilité. Je pense que dans une vente publique on pourroit en avoir beaucoup plus, si il y avoit quelques amateurs ignorans et riches, comme cela en arrive à la vente des livres de M. L. Martin.

Quant aux lettres que vous avez en, Madame, la vente de ma

me confier, je n'ai pu jeter qu'un coup d'œil sur celles de M. Chéry.
J'y ai reconnu son cœur, et la tourmente mélancolique de son esprit;
et je n'avois peut-être besoin de cela pour être convaincu qu'avec une éducation
impair plus ferme, et une sensibilité mieux réglée pour la raison, il
auroit juri, ainsi que vous, Madame, de plus de succès. Je n'ai pu
en le voir de prendre connaissance des autres, et dans ma position actuelle,
mes devoirs sont tellement multipliés, que je ne puis plus disposer d'un
instant. Je vous prie donc, Madame, de me permettre de vous le
renvoyer et d'agréer mes excuses.

Agreés, je vous prie, Madame, l'hommage de mon respect.

Le 13^{me} Sibresse de la Haye,

12 mars.

Madam

Madame de Chezy.

Collège royal de France.



L. M. de Chezy

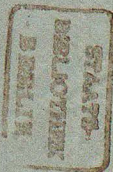
Sylvestre de Sacy.

à Monsieur

Sylvestre de Sacy.

Monsieur Choisy employé à la Biblio-
thèque impériale, Hôtel de l'École des
Beaux Arts, rue de Grenelle
t. f. p.

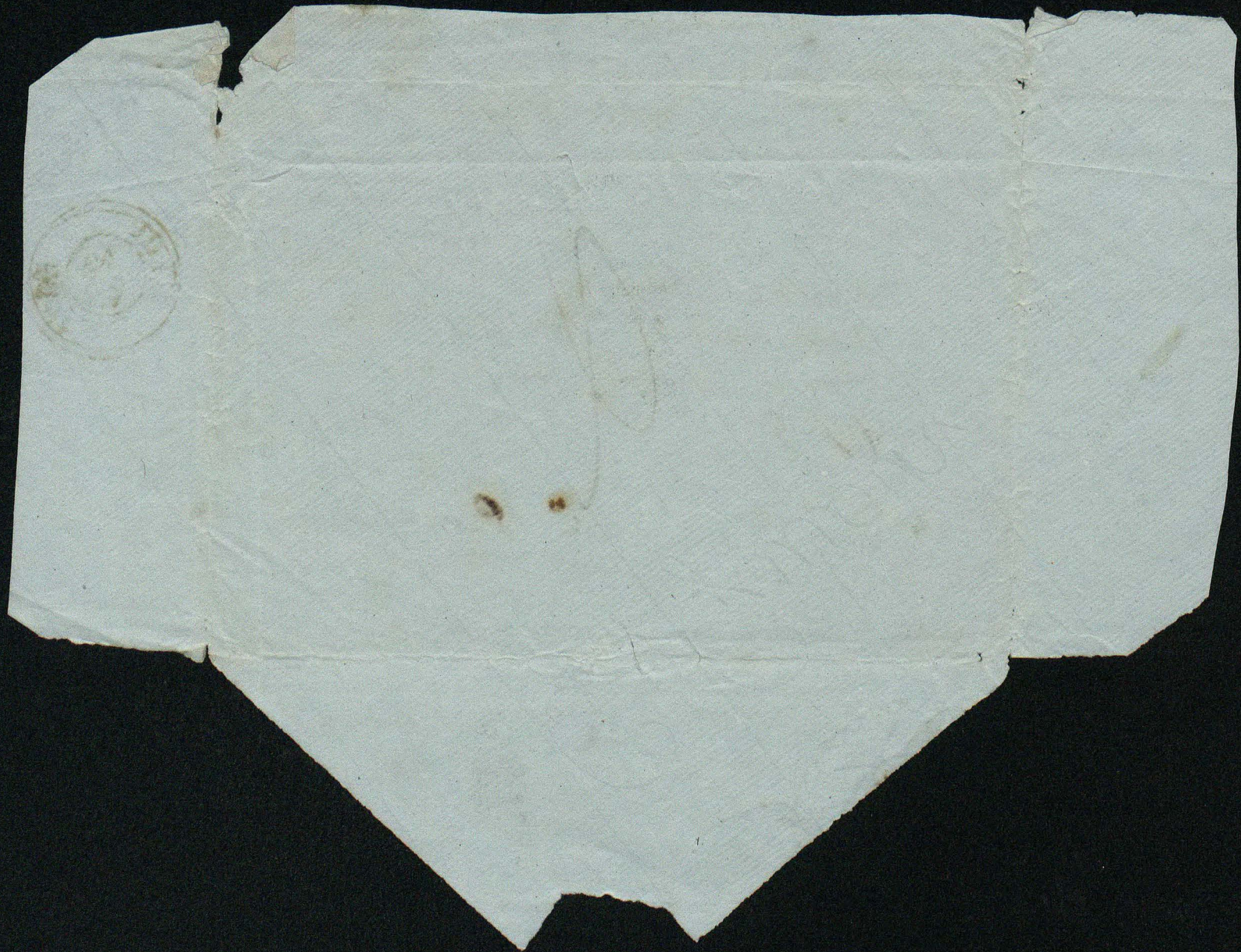
à Paris.



ingles.

Sylvestre de Sacy





Alphonse de Saey

Oserai-je demander à Monsieur l'Abbi de
Montesquieu si ^{Louis XVII} Persi a créé les caractères de
Sanskrit, et de Chinois ?

S. de Saey

OUI

De l'amitié &c. &c. &c.

1789

111

Faint, illegible handwriting, possibly bleed-through from the reverse side of the paper.

PLATE
BIBLIOTHEK
BERLIN



Silvius de Lucy in Lucy.

Paris, 3. Nuyamb. 1819.

Lucy.



Paris, 3^{bre} 1819.

J'ai reçu avec beaucoup de plaisir l'exemplaire du poème
sans titre de Natus, que vous m'avez en la bonté de m'adresser. Je
me félicite infiniment d'avoir pu contribuer à vous procurer un
accueil favorable de M. Wilkin, et je vois avec beaucoup d'intérêt
que vous continuez avec ardeur à vous occuper d'une étude pour
laquelle je n'ai pu vous servir de guide, mais dont les
progrès ne me sont pas pour cela moins chers. Elles vous donna,
Monsieur, une partie de ces progrès, et je m'honorerais de vous
avoir compté sous un autre point de vue, au nombre de mes
auditeurs. Je vous prie de recevoir mes remerciements, et de m'en
présenter, et de m'en faire part que vous exprimer dans votre lettre.
Je serai toujours charmé d'apprendre vos succès, qui ne sauraient
être indifférents. Je vous prie, Monsieur, de me rappeler au
jour même amical de M. Wilkin, et d'agréer l'assurance de
sentiments d'estime et d'attachement avec lesquels je suis,
Monsieur,

Votre très-humble et
très-obéissant serviteur
Le 3^{bre} Silvestre de Lucy.

Paris, 3^e 9^{bre} 1819.

Monsieur,



J'ai reçu avec beaucoup de plaisir l'exemplaire du poème
Samsouï Natou, que vous avez eu la bonté de m'adresser. Je
me félicite infiniment d'avoir pu contribuer à vous procurer un
aveu favorable de M. Wilkin, et je suis avec beaucoup d'intérêt
que vous continuiez avec ardeur à vous occuper d'une étude pour
laquelle je n'ai pas pu vous servir de guide, mais dont les
progrès ne me sont pas pour cela moins chers. Elles vous donnaient,
Monsieur, une partie de vos progrès, et je n'hésiterais de vous
avoir compte tous les autres points de vue, au nombre de mes
auditeurs. Je vous prie de recevoir mes remerciements, et de vous
présenter, en ce qui concerne, que vous exprimerez dans votre lettre
Je serai toujours charmé d'apprendre vos succès, qui ne paraissent
même indifférents. Je vous prie, Monsieur, de me rappeler au
journal amical de M. Wilkin, et d'agréer l'assurance de
sentiments d'estime et d'attachement avec lesquels je suis,

Monsieur,

Votre très-humble et
très-obéissant serviteur
Le Duc de Saxe-Weimar.



LOCK

NOV 18 1861

12

NOV 18 1861

Messrs J. Popp, Bankers & Co.,

27 Windsor Terrace City Road.

London.

NOV 18 1861

12

